

Octets d'IA

Comprendre l'intelligence artificielle dans l'éducation à l'alphabétisation et à la formation de base

Une publication de Contact North | Contact Nord
et Literacy Link South Central

E-Channel
Apprentissage en ligne



Voici le nouveau numéro d'*Octets d'IA*, votre bulletin d'information numérique à la fine pointe de l'actualité qui concerne l'intelligence artificielle en alphabétisation et formation de base (AFB).

L'intégration de l'IA dans l'éducation des adultes soulève des questions fondamentales sur la nature de l'apprentissage, l'équité et la confiance. Pour la clientèle apprenante ayant surmonté des obstacles dans son parcours éducatif ou qui a dû faire face à des pressions sociétales, la promesse d'un parcours personnalisé doit être tempérée par quelques considérations éthiques essentielles :

- Comment nous assurer que les algorithmes de l'IA reflètent les diverses perspectives et favorisent une véritable autonomie de la clientèle apprenante?
- Comment pouvons-nous atténuer les risques de biais algorithmique et l'érosion subtile des liens entre les humains dans les environnements d'apprentissage?

Dans le contexte des programmes d'AFB, où la confiance joue un rôle crucial, ce numéro d'*Octets d'IA* se penche sur les dimensions éthiques de la mise en place de l'IA. On analyse les cadres législatifs actuels, on évalue les stratégies pour favoriser la pensée critique et on propose des principes pour une éducation fondée sur l'IA qui soit équitable, transparente et éthique.

Dans ce numéro d'*Octets d'IA*

Ce numéro est le dernier d'une série de six parus au cours de 2024 et 2025. Il a été spécialement conçu dans le but de fournir de l'information et des ressources précieuses aux éducatrices et aux éducateurs qui œuvrent auprès des adultes, en mettant l'accent sur les programmes d'AFB.

Dans ce numéro :

- Aperçu des mesures législatives en matière d'IA au Canada;
- Paysage canadien de la réglementation en matière d'IA, adapté à l'AFB;
- Six mesures concrètes pour les éducatrices et éducateurs d'adultes;
- Dix mesures concrètes pour les organisations.



L'équipe d'*Octets d'IA*



Carolina Cohoon est experte-conseil à Literacy Link South Central. Son expérience professionnelle englobe l'éducation et la réadaptation, avec une passion pour l'inclusion et l'accessibilité.

Carolina se consacre à la conception d'expériences d'apprentissage qui célèbrent et prônent la diversité. Son intérêt pour l'intelligence artificielle (IA) est alimenté par son enthousiasme pour l'innovation, le partage des connaissances, le renforcement de l'accessibilité et l'amélioration de l'expérience d'apprentissage grâce aux adaptations personnalisées que l'IA rend possibles dans le cadre de la conception universelle de l'apprentissage (UDL).



Jeremy Marks travaille pour Literacy Link South Central en tant que chef de projet et chercheur en technologies de l'information. Il est diplômé du programme d'enseignement et de formation des adultes du Conestoga College et enseigne les compétences

essentielles à London. Depuis 2002, Jeremy a enseigné dans des écoles publiques et secondaires ainsi que dans des collèges et des universités, au Canada et aux États-Unis. Son attrait pour l'IA découle de sa passion de longue date pour la théorie de l'éducation et la philosophie cognitive.

* Ce bulletin est publié sous la direction de Contact North | Contact Nord

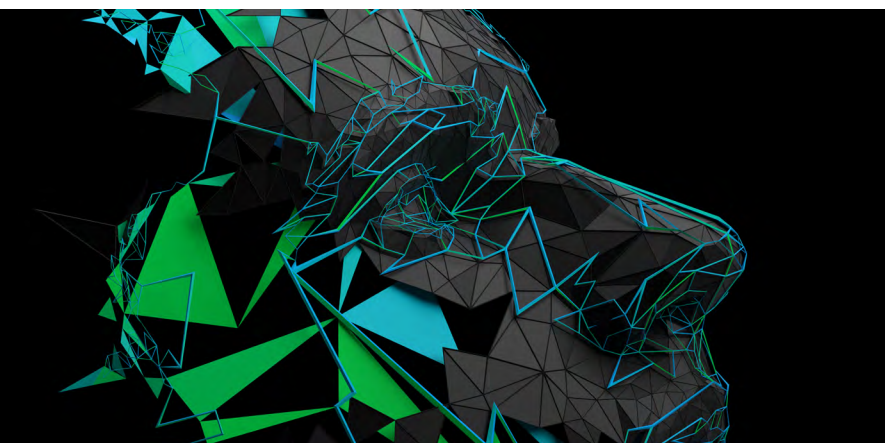
Aperçu des mesures législatives en matière d'IA au Canada

Lois fédérales

Projet de loi C-27

Le projet de loi C-27, aussi connu sous le nom de *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique*, regroupe trois instruments législatifs importants :

1. La **Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs** (LPVPC) – Cette loi vise à améliorer la protection des données personnelles et à garantir une utilisation transparente des renseignements personnels par les organisations. Elle comprend des mesures telles que les droits à la mobilité des données et le droit de demander la suppression de renseignements personnels. [Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs](#)
2. La **Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données** – Cette loi établit un tribunal chargé de traiter les demandes d'appel et d'imposer des sanctions en cas de violations de la réglementation, à partir des recommandations formulées par l'agente ou l'agent de protection de la vie privée. [C-27 \(44-1\) - LEGISinfo - Parlement du Canada](#)
3. La **Loi sur l'intelligence artificielle et les données** (LIAD) – Cette loi porte sur les systèmes d'IA à fort impact et exige des développeurs qu'ils respectent des normes de sécurité, d'équité et de responsabilité. Son application sera assurée par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique



(ISDE) avec l'appui d'un Commissaire à l'intelligence artificielle et aux données. [AI regulation in Canada: New laws and regulations to know](#), dans la revue *Canadian Lawyer* (en anglais)

Outre le projet de loi C-27 en cours, le gouvernement fédéral a publié un **Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'IA générative avancés**. Ce code résume les mesures destinées aux organisations assurant le développement ou la gestion de systèmes avancés d'IA générative, telles que ChatGPT, afin de garantir des pratiques responsables et éthiques.

Le code comporte des principes tels que la responsabilité, la sécurité, la justice et l'équité, ainsi que la transparence pour les organisations qui développent ou gèrent des technologies d'IA génératives. [Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle](#)



Lois provinciales

En plus des initiatives fédérales, l'Ontario et le Québec travaillent activement à leurs propres instruments législatifs en matière d'IA.

- **Projet de loi 194 de l'Ontario** – Aussi connu sous le nom de *Loi de 2024 visant à renforcer la cybersécurité et la confiance dans le secteur public*, ce projet de loi améliore la

gouvernance de l'IA et la confidentialité des données dans les entités du secteur public. [La Loi 194 : Une occasion manquée de faire de l'Ontario un chef de file de l'intelligence artificielle](#) et [Projet de loi 194, Loi de 2024 visant à renforcer la cybersécurité et la confiance dans le secteur public – Assemblée législative de l'Ontario](#)

- **Modifications aux lois du Québec en matière de protection de la vie privée (Loi 25)** – Le Québec révisé ses lois sur la protection de la vie privée afin de mieux répondre aux défis posés par les technologies d'IA. Ces modifications viennent moderniser les lois de protection de la vie privée pour relever les défis liés à l'IA, notamment avec des exigences plus strictes en matière de consentement et une plus grande transparence sur la façon dont les données personnelles sont utilisées. [Loi 25 : la deuxième vague de nouvelles dispositions sur la protection de la vie privée au Québec est arrivée \(Clyde & Co\)](#)

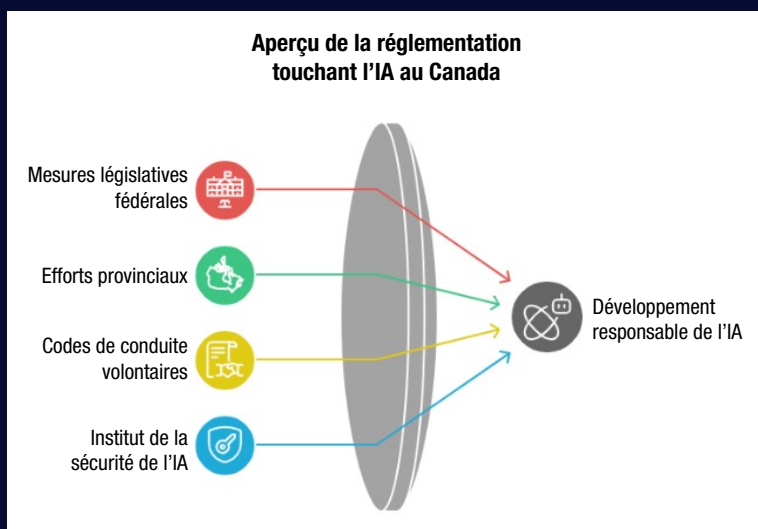
Derniers développements (au fédéral)

Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle (ICSIA) – Lancé à la fin de 2024, l'ICSIA se concentre sur l'atténuation des risques pour la sécurité et sur la promotion d'un développement responsable de l'IA. Il fournit des orientations et des ressources et assure une surveillance afin que les technologies d'IA soient conçues et déployées de manière sécuritaire et éthique. L'ICSIA collabore aussi avec des partenaires internationaux à faire progresser la recherche et les pratiques en matière de sécurité dans le contexte de l'IA. <https://cifar.ca/fr/cifarnews/2024/11/12/le-gouvernement-du-canada-annonce-la-creation-de-linstitut-canadien-de-la-securite-de-lia/>

Le Canada travaille activement à l'élaboration de règlements pour veiller à ce que l'IA réponde aux besoins du public de manière sûre et équitable.

En tant qu'éducatrice ou éducateur, les points suivants pourraient vous interpeller :

- **Projet de loi C-27** – Les lois de ce projet de loi assurent la responsabilité et la transparence en matière d'IA. Concrètement, cela signifie que vous avez le droit de savoir comment un outil d'IA utilise les données de votre clientèle apprenante et d'avoir l'assurance que les outils que vous utilisez respectent des normes d'éthique, telles que la protection de la vie privée et la prévention de l'utilisation inappropriée de renseignements sensibles. Ces lois vous permettent donc de prendre des décisions éclairées concernant l'intégration de l'IA à vos pratiques d'enseignement et d'améliorer l'expérience d'apprentissage tout en préservant la confiance que vous portent votre clientèle apprenante.
- **Code de conduite volontaire et ICSIA** – Plus que des politiques, ces cadres rappellent que l'on doit faire une évaluation critique de chaque nouvel outil. Avant d'intégrer une application d'IA à votre classe, posez-vous les questions suivantes :
 1. Dans quelle mesure cette application protège-t-elle la vie privée de ma clientèle apprenante?
 2. La transparence de son fonctionnement est-elle assurée? Respecte-t-elle les normes d'éthique, telles que l'équité et la responsabilité?



Paysage canadien de la réglementation en matière d'IA, adapté à l'AFB

Pourquoi l'éthique en matière d'IA est-elle importante?

- ✓ **Pour instaurer la confiance chez la clientèle apprenante** – Plusieurs apprenantes et apprenants adultes peuvent avoir vécu des expériences négatives avec des institutions. Des pratiques transparentes et éthiques en matière d'IA peuvent aider à établir un lien de confiance.
- ✓ **Pour respecter le parcours de vie de chaque personne** – La clientèle apprenante arrive en classe avec un bagage personnel riche. Des pratiques éthiques en IA garantissent que ses données sensibles sont plus qu'une simple statistique et sont prises en charge avec soin, dans le respect de leurs parcours de vie.
- ✓ **Pour améliorer les résultats de l'apprentissage** – Une IA responsable peut offrir des parcours d'apprentissage personnalisés, mais uniquement lorsque les données sont utilisées adéquatement, ce qui améliore à la fois le parcours éducatif et les possibilités par la suite.

Songez à discuter avec votre clientèle apprenante de la façon dont un nouveau logiciel peut personnaliser les documents qu'elle a à lire, mais peut aussi préciser en détail qui verra les données sur sa progression et pourquoi c'est important. Des aspects concrets comme ceux-là stimulent l'intérêt et contribuent à transposer la réglementation dans la vie de tous les jours.

To guide this process, here are 10 actionable steps safeguard Learner Privacy

Six mesures concrètes pour les éducatrices et éducateurs d'adultes

1. Réaliser un audit de vos outils d'IA

Passez en revue chaque outil numérique que vous utilisez, qu'il s'agisse de générateurs d'évaluation ou d'applis multimédias. Posez-vous les questions suivantes :

- **Collecte de données** – De quels renseignements l'outil a-t-il besoin de la part de votre clientèle apprenante?
- **Stockage et accès aux données** – Où vont les données? Qui peut les voir? Pensez-y comme à la serrure d'une porte que vous devez vérifier dans un immeuble de votre organisation.
- **Politiques de conservation des données** – Pendant combien des temps les données sur une apprenante ou un apprenant sont-elles conservées, et pourquoi?

> **UN CONSEIL** : Demandez un rapport de vos fournisseurs. Plusieurs prestataires réputés peuvent partager leurs connaissances concernant leurs pratiques de gestion des données.

2. Minimiser les données recueillies

Ne recueillez que les données dont vous avez besoin :

- **Définissez des objectifs clairs et justifiez l'utilisation des données recueillies** – Avant de commencer à utiliser un outil, demandez-vous si chaque point de données est en lien avec vos résultats de l'apprentissage. Imaginez qu'un nouvel outil d'IA prétende améliorer la participation des apprenantes et apprenants, mais recueille des renseignements personnels. Comment déciderez-vous d'utiliser ou non cet outil dans votre classe?
- **Nettoyez régulièrement vos données** – Vérifiez régulièrement vos systèmes afin d'en retirer les données qui ne sont pas nécessaires.
- **Faites les choses simplement** – Documentez en langage simple l'usage réservé à chaque élément de données – cette transparence est essentielle à la confiance mutuelle.



3. Favoriser la transparence dans la classe

Suscitez la participation de votre clientèle apprenante à des échanges sur l'utilisation de la technologie :

- **Précisez le rôle de l'IA** – Expliquez, en langage de tous les jours, comment les outils d'IA peuvent être avantageux.
- **Faites un lien avec le quotidien** – Montrez, par exemple, comment les données aident à adapter l'apprentissage aux besoins de chaque personne – et ne servent pas à investiguer à leur sujet ou à les juger.
- **Cultivez le sentiment d'appartenance** – Donnez du pouvoir à votre clientèle apprenante en lui faisant savoir qu'elle peut poser des questions ou demander que certaines données soient supprimées.

4. Intégrer la littératie en IA au programme de cours

Votre clientèle apprenante interagit déjà avec les technologies au quotidien. Incorporez des exposés qui souligneront les points suivants :

- **Applications pratiques** – Comment l'IA est-elle utilisée pour la recherche d'emploi, les finances personnelles ou les soins de santé? Consultez le numéro 4 d'Octets d'IA pour en savoir plus.
- **Outils d'évaluation** – Enseignez à votre clientèle apprenantes à repérer les biais ou le problème de la « boîte noire » dans la prise de décision des applis utilisées au quotidien. Consultez cette ressource fantastique proposée par le centre d'éducation HabiloMédias, pour aider à comprendre le fonctionnement de la boîte noire : « Démystifier la boîte noire : expliquer les algorithmes et l'intelligence artificielle ».
- **Utilisation conforme à l'éthique** – Utilisez les discussions en classe, les études de cas et les jeux de rôle pour exposer les dilemmes éthiques entourant l'utilisation des données.



Les scénarios suivants sur la protection de la vie privée et l'éthique des données des étudiantes et étudiants sont des outils complémentaires gratuits visant à aider le personnel éducatif à comprendre les risques liés à la confidentialité et à l'éthique en matière de données. Consultez les scénarios (en anglais) sur la confidentialité et l'éthique des données des étudiantes et étudiants (page 192) pour une activité intéressante sur les répercussions de la reconnaissance faciale.

Pensez à organiser un atelier où la clientèle apprenante comparer un outil de littératie traditionnel avec un système d'évaluation par les pairs fonctionnant à l'aide de l'IA, où elle mettra en parallèle les avantages et les risques de chacun.

5. Mettre en place des procédures continues de gouvernance

Intégrer une utilisation éthique de l'IA dans les pratiques de tous les jours :

- **Créez des politiques claires** – Travaillez avec votre organisation à la conception de politiques pour encadrer la sélection et l'utilisation d'outils d'IA.
- **Effectuez des révisions sur une base régulière** – Prévoyez des révisions régulières de vos outils numériques pour en assurer la conformité avec les normes d'éthique et la réglementation qui évolue.
- **Dotez-vous d'un plan d'urgence** – Mettez en place une procédure claire à adopter en cas d'atteinte à la protection de données ou de doutes quant à l'éthique, en vous assurant que votre clientèle apprenante se sent appuyée et écoutée.

6. Prôner l'inclusivité et la sensibilité culturelle

L'éducation des adultes n'est pas uniquement affaire de théorie – il s'agit d'une expérience que l'on vit. Partagez les récits d'apprenantes et d'apprenants qui ont profité de programmes d'apprentissage adaptés qui respectaient leur vie privée, ou discutez des défis posés par les données mal gérées susceptibles d'affecter les possibilités d'emploi.

- **Nuances culturelles** – Réfléchissez à la manière dont les outils d'IA pourraient ignorer les dialectes locaux ou le contexte culturel local.
- **Plateformes accessibles** – Choisissez des outils faciles à utiliser par toute personne, surtout par les étudiantes et étudiants qui ne sont peut-être pas à l'aise avec la technologie ou avec un langage technique.
- **Perspectives autochtones ou issues de la diversité** – Outillez la clientèle apprenante provenant de milieux marginalisés en veillant à ce qu'elle puisse agir sur ses données.

Célébrez les perspectives autochtones en valorisant la souveraineté des données et en rendant hommage aux modes traditionnels de connaissances et d'enseignement. Étendez ce respect à toutes les communautés afin de créer un environnement numérique équitable et inclusif, où tout le monde pourra s'épanouir.



10 mesures concrètes pour les organisations

Comprendre les risques pour la vie privée associés à l'IA

Le potentiel de l'IA pour transformer l'éducation des adultes est indéniable, mais sa mise en place dans le respect de l'éthique exige un cheminement rigoureux. Les organisations doivent aborder de manière proactive le paysage complexe des possibilités et des défis que pose l'IA, en assurant un équilibre entre innovation et justice, transparence et équité. Il faut pour cela protéger la vie privée, assurer l'inclusivité, bâtir la confiance et veiller à harmoniser la technologie avec les objectifs d'enseignement.

Nous devons aussi, parallèlement, reconnaître que l'intégration omniprésente de l'AI dans nos vies nous oblige à porter une attention accrue à la protection de la vie privée. Au-delà des algorithmes qui sont à la source d'expériences personnalisées et de l'automatisation, nous devons prioriser la protection des données des particuliers et des organisations. Cela exige de la vigilance à l'égard des risques pour les données, du profilage des utilisatrices et utilisateurs et d'éventuelles failles de sécurité.

Au fond, une adoption responsable de l'IA suppose un double engagement : des mesures de la part des organisations pour assurer un

déploiement éthique et une approche proactive en matière de protection de la vie privée.

Pour encadrer cette démarche, voici dix mesures concrètes qui permettront de protéger la vie privée de la clientèle apprenante et de mettre en place des pratiques éthiques en matière d'IA, accompagnées d'exemples à l'intention des organisations.

1. Prioriser le développement professionnel continu

- **Ateliers et formation** – Prévoyez des séances régulières qui permettront aux éducatrices et éducateurs d'explorer les fondements de l'AI et de se pencher sur une utilisation éthique des données et sur les questions de protection de la vie privée. Intégrez à ces séances des projets pratiques ou des exercices de jeu de rôles (p. ex. des simulations de dilemme éthique), ou faites-y participer des spécialistes qui viendront enrichir l'apprentissage.
- **Collaboration des collègues** – Favorisez des cercles d'études et des communautés de pratique où les éducatrices et éducateurs pourront échanger sur leurs expériences, analyser des travaux de recherche et discuter des implications de l'IA. Ces forums peuvent encourager l'innovation tout en suscitant la collaboration pour relever des défis.

Risques pour la confidentialité des données



Collecte des données sensibles

Les plateformes d'IA peuvent amasser des renseignements personnels sans le consentement des personnes concernées.



Usage non autorisé des données

Des données peuvent être partagées sans qu'on le sache ou qu'on y consente.



Détournement de données

Des renseignements sensibles peuvent être exposés à des failles de sécurité.



Vol de données

Des personnes malveillantes peuvent voler des données en exploitant des vulnérabilités.

- **Possibilités de certification** – Recommandez des cours accessibles et de qualité ou des certifications offerts en ligne concernant l'éthique propre à l'IA, la littératie numérique ou la conformité à la réglementation en matière de protection de la vie privée. Ces ressources permettront aux éducatrices et éducateurs de demeurer à l'avant-garde d'un secteur en évolution rapide.

2. Améliorer la transparence et la communication

- **Documentation en langage simple** – Créez des guides ou des infographies faciles à comprendre expliquant comment fonctionnent les outils d'IA, quelles données sont recueillies et pourquoi il est nécessaire de le faire. Ces documents aideront à démystifier le problème de la « boîte noire » et à instaurer la confiance chez la clientèle apprenante.
- **Contrats et formulaires de consentement à l'utilisation de données** – Préparez des formulaires de consentement simples qui préciseront quelles données sont recueillies et comment elles seront utilisées. Écoutez les questions de la clientèle apprenante et mettez ces formulaires à jour au fur et à mesure que les technologies évoluent.
- **Démonstrations interactives** – Dans vos programmes de cours, utilisez des exemples concrets, issus du quotidien, ou des démonstrations interactives numériques. Une brève démonstration montrant l'influence des données sur l'apprentissage personnalisé pourra, par exemple, aider à faire comprendre les avantages et les limites de l'IA.

3. Appuyer les éducatrices et éducateurs dans l'intégration de la littératie numérique et de l'éthique en IA aux programmes de cours

- **Études de cas et jeux de rôles** – En classe, présentez des dilemmes bien concrets en exposant des études de cas illustrant les défis éthiques associés à l'IA. Vous pourriez par

exemple utiliser des scénarios où la clientèle apprenante analyse les divers résultats obtenus en fonction de pratiques variables relativement aux données.

- **Projets menés par les étudiantes et étudiants** – Demandez à la clientèle apprenante de réaliser des recherches et des présentations sur la manière d'utiliser l'IA dans les technologies de tous les jours et encouragez-la à évaluer de manière critique les biais et les implications éthiques. Vous lui permettrez ainsi d'être des utilisatrices et utilisateurs informés, aptes à défendre la pertinence de l'IA.
- **Débats sur l'éthique et séances de réflexion** – Organisez des débats structurés sur les avantages et inconvénients de l'IA dans l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Ces séances favoriseront non seulement la pensée critique, mais permettront aussi de mieux comprendre les inquiétudes de la clientèle apprenante, que vous pourrez désamorcer dans le cadre de votre pratique.

4. Adopter des pratiques rigoureuses de vérification et de minimisation des données

- **Audits réguliers** – Prévoyez des examens réguliers des outils et des plateformes numériques que vous utilisez. Évaluez quels points de données sont essentiels aux résultats d'apprentissage, et retirez toute information superflue.
- **Liste de vérification des prestataires** – Créez une liste de vérification pour guider le choix et l'évaluation des outils d'IA, laquelle couvrira les fonctionnalités de protection des données personnelles, la transparence des algorithmes et la conformité aux règlements locaux et nationaux.
- **Flux de données documentés** – Gardez à jour des registres précisant où vont les données de la clientèle apprenante, de la

collecte à la sauvegarde en passant par l'accès et l'éventuelle destruction. Un tel registre contribuera non seulement à la conformité, mais renforcera la responsabilisation.

5. Atténuer les biais et défendre l'inclusivité

- **Formation sur les biais** – Offrez aux éducatrices et éducateurs des séances de formation sur la façon de repérer les biais potentiels dans les systèmes d'IA. Cette formation devrait couvrir les aspects techniques et culturels adaptés aux diverses populations d'apprenantes et apprenants adultes.
- **Mise à contribution de données diverses** – Au moment de choisir ou d'évaluer les outils d'IA, mettez à contribution les points de vue d'un large éventail d'apprenantes et d'apprenants afin de garantir que l'opinion des groupes sous-représentés soit intégrée au processus de prise de décision.
- **Évaluations externes** – Dans la mesure du possible, faites appel à des vérificateurs indépendants ou à des institutions qui pourront réaliser un examen objectif de vos outils d'IA et recommander des ajustements afin de mieux servir la clientèle apprenante.

6. Instaurer des cadres adaptatifs en matière de gouvernance et de politiques

- **Approche collaborative pour l'élaboration de politiques** – Travaillez avec la direction de votre établissement à l'élaboration de politiques internes suffisamment souples pour être adaptées à la réglementation et aux progrès technologiques qui évoluent rapidement. Mobilisez les intervenants (cadres administratifs, personnel des TI, apprenantes et apprenants) dans le cadre de cette démarche.
- **Mises à jour réglementaires** – Inscrivez-vous à des infolettres ou à des forums qui suivent de près l'évolution des politiques en matière

d'IA afin de disposer des connaissances nécessaires pour réviser rapidement vos pratiques.

- **Planification de gestion de crise** – Ayez en main un plan clair et bien documenté pour réagir aux violations de données ou aux manquements éthiques pour pouvoir rassurer le personnel et la clientèle apprenante et augmenter la confiance à l'égard des pratiques de l'établissement.

7. Remédier aux contraintes de ressources par la collaboration

- **Ressources et réseaux partagés** – Collaborez avec d'autres établissements d'enseignement ou centres d'éducation pour les adultes afin de regrouper les ressources, de partager des stratégies efficaces et même de créer conjointement des documents sur l'éthique propre à l'IA.
- **Financement et subventions** – Recherchez des subventions pour l'éducation et des possibilités de financement visant à améliorer les infrastructures d'apprentissage. Ces fonds peuvent souvent aider à compenser les coûts de déploiement de pratiques exemplaires.
- **Outils à code source libre** – Lorsque les budgets sont serrés, songez à utiliser des outils d'IA à code source libre qui respectent des lignes directrices rigoureuses en matière d'éthique. Assurez-vous que ces outils sont évalués régulièrement en fonction des besoins et des normes d'éthique actualisés de votre organisation.

8. Assurer une surveillance humaine et la responsabilisation

Pour contrer le problème de la « boîte noire » de l'IA :

- **Réviser les protocoles** – Faites faire des examens des décisions issues de l'IA par des éducatrices et éducateurs afin de maintenir la responsabilisation.

- **Mécanismes de rétroaction** – Créez des canaux permettant aux éducatrices et éducateurs et à la clientèle apprenante d'envoyer des avis et des commentaires en permanence afin d'assurer une amélioration continue.

9. Adopter des mesures de cybersécurité

Renforcez la protection des données à l'aide des outils et mesures suivants :

- Évaluations de la vulnérabilité – Procédez à des évaluations régulières afin d'empêcher tout accès non autorisé.
- Infrastructure sécurisée – Instaurez des protocoles efficaces de réaction aux incidents afin de pouvoir faire face à toute faille éventuelle.
- Adoption d'un service de protection des données d'entreprise (EDP) – Si vous utilisez des outils d'IA dans un contexte d'affaires, songez à obtenir des services comme l'EDP. Il comprend habituellement des mesures strictes, comme le chiffrement des données au repos et en mouvement et l'isolement des données, et garantit également que les données sur les questions et réponses ne sauront pas être utilisées pour l'entraînement de modèles à usage général.
- Recours au masquage de données et à la pseudonymisation – Appliquez des techniques de masquage des données pour cacher les renseignements sensibles. Remplacez les identifiants privés par des identifiants fictifs (par la pseudonymisation) afin de limiter l'exposition des données personnelles.

Exemples

Masquage des données

- o Donnée d'origine : un numéro de carte de crédit, par exemple, 1234-5678-9876-5432.
- o Données masquées : XXXX-XXXX-

XXXX-5432; les 12 premiers chiffres sont masqués afin de ne pas révéler d'information sensible, mais les 4 derniers chiffres sont visibles pour que le numéro puisse être reconnu.

Pseudonymisation

- o Donnée d'origine : un nom comme « Jean Tremblay » et son courriel, « jean.tremblay@exemple.com ».
- o Données pseudonymisées : remplacez-les par des identifiants fictifs comme « User12345 » et « user12345@domaine.com »; cela garantit qu'il est impossible d'identifier la personne sans avoir d'autres renseignements.

10. Assurer une participation holistique et réaliser une évaluation d'impact

Pour une approche exhaustive :

- **Collaboration de la communauté** – Faites participer les parents, les décideuses et les décideurs et les membres de la communauté afin de favoriser la confiance à l'égard de l'intégration de l'IA.
- **Audits éthiques** – Évaluez périodiquement les répercussions sociales des outils d'IA pour vous assurer qu'ils demeurent avantageux et justes.
- **Gestion du risque** – Repérez et atténuez tout nouveau risque, afin de demeurer proactifs dans le cadre de l'adoption de l'IA.

Trois étapes que nous vous invitons à suivre :

- ✓ Joignez-vous à la discussion! Nous vous ferons bientôt part de nouvelles séances de développement professionnel sous le thème de l'IA. C'est l'occasion parfaite pour se connecter, partager des pratiques exemplaires et apprendre ensemble.
- ✓ Demandez le soutien des organisations où votre clientèle apprenante et vous-même

explorez ensemble de nouveaux outils d'IA. Les organisations suivantes peuvent vous aider à créer des liens : [Contact North I](#) [Contact Nord](#) et [AlphaPlus](#).

- ✓ Restez informés – Suivez les dernières nouvelles de l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle et du Conseil de gouvernance numérique – En intégrant des pratiques éthiques en matière d'IA à votre stratégie d'enseignement, vous renforcez les valeurs de respect, d'autonomisation et d'apprentissage continu. Cette attitude proactive protège non seulement votre clientèle apprenante, mais améliore les fondements mêmes de l'éducation des adultes, soit la confiance, la transparence et la transformation.

Merci d'avoir pris le temps d'explorer l'éthique de l'IA et ses retombées sur l'éducation des adultes. En utilisant l'IA de manière judicieuse et responsable, vous créez un environnement d'apprentissage où la confiance s'épanouit et les occasions se multiplient. Nous espérons que ce guide vous a offert des renseignements concrets et qu'il vous encouragera à poursuivre l'exploration des possibilités stimulantes qu'offre l'IA dans le cadre de votre travail. Allons de l'avant, unis dans notre engagement à faire en sorte que l'IA contribue à l'autonomie de chaque apprenante et apprenant, en ne laissant personne derrière.



Références :

<https://ised-isde.canada.ca/site/isde/fr/institut-canadien-securite-lintelligence-artificielle>

[AI regulation in Canada: New laws and regulations to know | Canadian Lawyer](#)

[Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle](#)

[Loi 25 : la deuxième vague de nouvelles dispositions sur la protection de la vie privée au Québec est arrivée \(Clyde&Co\)](#)

[Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs](#)

[La Loi sur l'intelligence artificielle et les données \(LIAD\) – document complémentaire](#)

[Data Privacy In AI-Driven Learning And Ethical Considerations - eLearning Industry](#)

